## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du vendredi 14 octobre 2022

#### **ACCUEIL**

La directrice prend la parole pour le mot d'accueil : « Je vous remercie pour votre présence à ce premier conseil de l'année scolaire. C'est avec un grand plaisir que nous accueillons les nouveaux parents délégués et que nous retrouvons les anciens ».

#### Secrétaire de Séance : Catherine SOMMER

Les notes prises lors des conseils d'établissements sont remises au Chef d'établissement qui réalise le compte-rendu. Ce compte-rendu est consultable par les familles sur le site de l'école "ecole-sainte-marguerite.com".

## Ordre du jour :

La rentrée 2022

Visite de notre Tutelle Diocésaine

Réactualisation / Réécriture du projet d'établissement

Le projet de l'année 2022-2023 : « A la conquête de l'univers ! »

Présentation individuelle de chaque membre : tour de table

## Présentation et rôle du conseil d'établissement :

Le statut de l'Enseignement catholique en France publié le 1er juin 2013 précise que :

- « Tout établissement catholique d'enseignement se dote d'un conseil d'établissement ».
- C'est « un lieu privilégié de rencontre, de partage et de concertation entre tous les membres de la communauté éducative, à laquelle il contribue à donner sa cohérence ».
- « Le conseil d'établissement est une Instance indispensable de concertation et de dialogue ». Parmi toutes les instances qui participent au pilotage et à l'animation d'un établissement, le conseil d'établissement est la seule qui réunit, sous la responsabilité du chef d'établissement, les représentants de toute la communauté éducative dont il manifeste ainsi concrètement l'existence.

Selon les statuts de l'Enseignement Catholique, le conseil d'établissement a un rôle consultatif, un rôle d'information et de réflexion. Il aide le chef d'établissement à assurer l'unité de la communauté éducative, à coordonner les projets et à les inscrire dans les orientations données par la tutelle diocésaine.

## Mot de M. Gérard MERELLA président de l'OGEC Sainte Marguerite :

Point sur les travaux réalisés l'été 2022 et sur les travaux en cours ...

Concernant la façade le planning a du être réorganisé suite à la sécheresse de cet été, les travaux se réalisent donc pendant les weekends, les mercredis et les vacances de Toussaint et de Noël.

Les volets ont été repeints et certains à lames marseillaises ont été changés en volets pleins.

Des travaux d'usage ont été réalisés pendant l'été comme le remplacement des néons en CP par des pavés Led.

Nous sommes en attente du devis pour la réfection du sol de la grande cour.

En ce qui concerne la climatisation, M. Merella insiste sur la complexité du projet et l'investissement important (prévision en plus du coût d'installation d'un contrat d'entretien) pour une utilisation minimale (essentiellement au mois de juin).

Le président de l'APEL propose l'installation de toiles dans la petite cour pour protéger les enfants du soleil. (Le projet est à l'étude)

Une maman déléguée soulève le problème des boutons poussoirs des lavabos de la petite cour qui sont difficiles à enclencher pour certains enfants. L'équipe éducative demande aux parents de rappeler à leur enfant de solliciter de l'aide auprès des adultes de surveillance de la cour lorsqu'ils sont en difficulté.

Il est important d'apprendre aux enfants à exprimer leurs besoins.

## 1°) LA RENTRÉE 2022

Rappel : les jours de décharge de la directrice sont : lundi et mardi

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2022-2023

#### Au cycle 1

· Classe de PS : Mme Carol LAFFITTE

ASEM: Mme Raja HABHAB

• Classe de MS : Mme Marine MAGGIO, ASEM : Mme Nathalie VANKEERBERGHEN

· Classe de G5 : Mme Valérie COLLET (lundi et mardi),

et Mme DAM Valérie (jeudi et vendredi)

ASEM: Mme Anne-Marie SILVA

ASEM en contrat d'apprentissage : Mme Valencia MARCHETTI

#### Au cycle 2

· Classe de CP: Mme Isabelle REYNOUARD

· Classe de CE1 : Mme Pascale PEIFFER

· Classe de CE2 : Mme Jessica ESTORACH

#### Au cycle 3

• Classe de CM1 : Mme Marie-Virginie DZIECHCIAREK

· Classe de CM2 : Mme Lucie GODIN

Classe de Regroupement d'Adaptation : Mme Ghislaine LEVY

Professeur de sport : Mme Virginie DELEVOYE Professeur d'anglais : Mme Nathalie ROSSIGNOL

#### LES EFFECTIFS 2022-2023

Classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	28	29	28	26	28	28	27	26	222

2022-2023	Passage	Nouveaux	EFFECTIFS	Départs
PS	0	28	28	
MS	28	1	29	
GS	29	0	28	1
СР	29	0	26	3
CE1	28	0	28	
CE2	26	2	28	
CM1	26	1	27	4
CM2	24	2	26	3
TOTAUX	194	34	220	11

Nous avons un départ en PS aux vacances de la Toussaint.

Nous essayons de limiter les effectifs à 28 élèves pour privilégier la qualité de l'enseignement. Depuis 3 ans, nous constatons des départs d'élèves en fin de CE2 et en fin de CM1 (4 départs en 2020, 7 départs en 2021, 7 départs en 2022). Ce sont les classes pour lesquelles nous recevons le moins de demandes d'inscription ce qui explique un effectif à 26 élèves en CM2, nous avons 27 élèves en CM1 suite au retour dans leur pays des enfants ukrainiens et un effectif de 26 élèves en CP suite au départ de 3 élèves en GS.

Lorsque l'aîné d'une fratrie part au collège, les parents cherchent à inscrire le reste de la fratrie dans le même établissement que le collège de l'aîné. Ce qui facilite les accompagnements.

Afin de pallier aux annonces de changement d'établissement de dernière minute, la demande de réinscription des élèves de notre école se fera plus tôt dans l'année au mois de décembre 2022. Nous demandons aux parents de nous tenir informés d'un éventuel changement d'école : déménagement, attente de validation d'une inscription dans un autre établissement...

Cela permettra au chef d'établissement de proposer les places disponibles pour la rentrée suivante à de nouveaux élèves avant le mois de juin.

## Vie d'école :

#### ❖ La Paroisse :

Le Père Nicolas LUBRANO continuera de nous accompagner tout au long de cette nouvelle année liturgique. Il est venu à l'école le jeudi 15 septembre à 15h00 pour un temps de prière dans la cour et pour la bénédiction des cartables.

Une réunion de rencontre avec le Père Nicolas et les familles qui demandent le Baptême ou la Communion pour leur enfant a été annoncée aux familles des élèves du CP au CM2. Elle aura lieu le mardi 8 novembre à 16h30 à l'école.

## → Récréations et garderies :

Nous avons remarqué depuis ces dernières années, que durant les temps de pause en dehors de la classe (récréations, pause méridienne, garderies), de nombreux élèves par classe ont un comportement de plus en plus « brusque » à la limite de la violence.

Nous œuvrons en équipe afin de mettre en place des stratégies afin de faire respecter les règles du vivre ensemble pour rendre le climat de ces moments de "détente" plus serein. Un banc de l'amitié décoré par les élèves permettra de continuer notre travail sur la gestion des émotions.

## → Nos observations et nos constats :

- Certains enfants ont besoin de "temps calme" loin du tumulte de la cour de récréation.
- Les nouvelles générations d'enfants ont des difficultés à jouer sans que les adultes dirigent le jeu comme lors des séances de sport. Ils manquent d'autonomie pour trouver des jeux et définir des règles... Ils sont souvent "désœuvrés" dans la cour et cherchent alors à taquiner les autres. Cela crée des tensions. Ils s'excitent!
- Il est pourtant important de laisser les enfants sans jeux ou activités dirigés par un adulte. Laissons aux enfants le temps de "ne rien faire", afin de leur permettre de développer leur créativité et leur imagination.
- Nous constatons également que certains enfants sont dans l'impossibilité physiologique de déjeuner le matin. Des parents délégués proposent la mise en place d'un goûter géré par l'école pour reprendre de l'énergie mais un manque de place et de personnel ne permet pas de valider cette proposition.
   L'APEL propose l'envoi d'un questionnaire pour mesurer le nombre d'enfants qui ne déjeunent pas le matin.
- Pour pouvoir être réceptif aux apprentissages, l'enfant doit :
  - o Avoir eu un temps de sommeil suffisant,
  - o Avoir pris une collation le matin (au réveil ou plus tard dans la matinée),
  - Ne pas avoir été trop longtemps exposé aux écrans.

## → Partenariat école / famille :

La plupart des enfants ont l'habitude d'être pris en charge tout le temps à la maison... Ils passent du statut d'enfant "unique" à la maison au statut d'élève faisant partie d'un groupe d'enfants à l'école.

Dans la société actuelle, les enfants sont très sollicités et se retrouvent la plupart du temps en activité. Il y a urgence à apprendre aux enfants à se poser, à prendre le temps d'observer, d'écouter, de rêver, de faire travailler son imagination... Lorsqu'ils se retrouvent avec d'autres enfants, ils ne savent plus jouer sans se monter dessus, se donner des coups, se pousser, hurler...

Dans notre recherche de sérénité pour les temps de pause en dehors de la classe, nous comptons sur un partenariat avec vous, les parents, pour que les enfants entendent le même discours à l'unisson :

"Charte pour des récréations et des garderies plus sereines " (trouver des solutions pour instaurer le calme)

- Votre enfant doit parler correctement
- Votre enfant doit "poser" sa voix (ne pas hurler)
- Votre enfant doit jouer calmement :
  - Protéger les autres enfants : interdit de pousser, d'escalader, de se coucher sur l'autre, de taper...
  - Se protéger soi-même : prendre soin de son corps, ne pas se jeter contre les murs, ni contre les portes fenêtres.
- → Votre enfant doit comprendre que l'on peut s'amuser, se défouler mais dans un cadre. Les règlements sont les limites qu'ils doivent respecter.
- → Apprendre aux enfants à mieux gérer leur impulsivité.

## → Collaboration des enfants :

Lors du conseil des enfants de ce soir, nous avons missionné les élèves délégués pour présenter à leur classe de nouvelles propositions pour ces longues "récréations", ainsi que les règles qui vont avec (rangement, soin du matériel, etc. ...):

Durant cette année scolaire :

- Matérialisation d'un coin calme dans la grande cour : l'APEL de l'école propose de s'occuper d'acheter le grand morceau de gazon-moquette, ainsi que des bacs dont nous avons besoin pour créer ce coin « lecture ».
- Mise à disposition de jeux de société pour un temps calme lors de la récréation.
- ❖ Proposition à un groupe de 15 élèves d'un "temps calme" dans une classe sous la surveillance de Laure Eustache (AESH) embauchée par l'OGEC Sainte Marguerite entre midi et 13h30 et de 16h00 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi.

Prévision sur 2023-2024 :

Fin de la gratuité pour les garderies.

Effectif d'élèves trop élevé / nécessité d'embaucher du personnel supplémentaire.

## \* Problèmes de stationnement le matin et à chaque ouverture de l'école...

<u>RAPPEL</u>: Le « dépose minute » ne peut en aucun cas servir de stationnement pour les parents de maternelle qui accompagnent leur enfant jusqu'à sa classe le matin.

Il sert UNIQUEMENT de dépose minute! On ne peut donc pas se garer en laissant sa voiture...

Attention également de ne pas se garer en double file ou devant la sortie du garage de l'immeuble, le "Charles Péguy" au bout de la rue. La circulation devient gênante pour le voisinage de l'école et les plaintes sont nombreuses.

## 3°) LA VISITE DE TUTELLE

<u>Rappel</u>: L'école Privée Sainte Marguerite est une école privée sous Tutelle Diocésaine et sous contrat d'association avec l'État.

- La DDEC: (= Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique) notre tutelle diocésaine dirigée par le directeur diocésain, M. Jacques LELOUP.
- L'IEN: M. PENSO, inspecteur de l'éducation nationale, nommé en septembre 2022 à la place de M. AZAIS qui est parti pour une nouvelle mission de l'Académie d'Aix-Marseille.
  L'inspecteur réalise les visites de carrière des enseignants et du chef d'établissement.
  Autorité à laquelle nous rendons des comptes quant à l'application et au respect des textes officiels de l'Inspection Académique ou du Ministère. Depuis la rentrée 2019, toutes les écoles catholiques de Marseille sont sous le contrôle d'un seul inspecteur académique.

M.PENSO vérifie la mise en place des programmes.

Monsieur LELOUP, directeur diocésain de l'enseignement catholique de Marseille, a annoncé à Madame DAM-FUMANAL, chef d'établissement, une visite de la Tutelle diocésaine le 23 janvier 2023.

En quoi consiste une visite de Tutelle : « Elle permet d'aller à la rencontre de la communauté éducative dans la diversité de ses membres. C'est l'occasion d'entendre les acteurs, de reconnaître leur action, de dialoguer avec eux. La visite de tutelle doit permettre de faire le point sur la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement, sur l'implication des membres de la communauté éducative. Elle favorise un discernement commun des évolutions utiles.

L'Archevêque de Marseille est responsable de l'Enseignement Catholique du diocèse. Pour exercer cette responsabilité, il mandate le Directeur diocésain comme autorité de tutelle (art. 179) assisté d'un Conseil de tutelle pour les établissements catholiques d'enseignement tels que le nôtre.

La visite de tutelle se prépare... Les membres de la Tutelle rencontreront tous les acteurs de la communauté éducative de l'établissement : les représentants des parents d'élèves, de l'APEL, les enfants déléqués, les enseignants, le personnel OGEC... le lundi 23 janvier 2023.

Monsieur LELOUP viendra faire la restitution de la visite de tutelle lors du dernier conseil d'établissement dont il fixera la date.

## 3°) RÉACTUALISATION DU PROJET ÉDUCATIF DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

Le projet éducatif est la pierre angulaire de chaque établissement, il exprime à la fois la source et la visée de l'engagement de ses enseignants, de son personnel et des familles.

"Notre établissement s'enracine dans l'Eglise diocésaine dont il est un élément important de la pastorale, définie par l'Archevêque, par l'existence et la mise en œuvre de son projet éducatif inspiré de l'Evangile et de l'Enseignement de l'Eglise."

Ce projet éducatif joue un rôle majeur dans la rencontre avec les familles, lors de l'entretien d'inscription. Il garantit la cohérence et la cohésion de la communauté éducative.

Le projet éducatif mérite d'évoluer afin d'être plus en harmonie avec la société actuelle. L'APEL et les parents délégués seront sollicités pour travailler avec l'équipe de l'école à sa réactualisation.

# 4°) SENSIBILISATION DES ADULTES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE À L'IMPACT DES ÉCRANS POUR LES ENFANTS

Tout mettre en œuvre pour que l'enfant soit réceptif aux apprentissages : alimentation / temps de sommeil / écrans

- Temps passé devant les écrans
- Choix des programmes, films etc... adaptés à l'âge de l'enfant
- Sommeil de l'enfant
- Attention et concentration

Proposition de soirée "café parents" : une maman d'élève de MS, médecin chercheur, dans le domaine du sommeil de l'enfant se propose de venir animer une soirée autour de ce thème.

Guënaelle Pérelle, psychologue de l'association "Plus fort" va me transmettre des noms d'organisme des sensibilisations dans les classes de CM1/CM2 autour du cyber-harcèlement.

## 5°) LE PROJET 2022-2023 : « A la conquête de l'univers ! »

Des sorties ainsi que des spectacles seront proposés aux élèves tout au long de l'année en lien avec ce nouveau projet, dans la mesure où le protocole sanitaire nous le permet.

Les projets de classe et de cycle (sorties, classes de découverte...) sont placés sous la responsabilité du Chef d'établissement et laissés au libre-choix des enseignants. Ceux-ci doivent présenter le projet au chef d'établissement : projet pédagogique et devis. Lorsque ce projet est validé par le chef d'établissement, il est présenté aux parents.

Il n'y aura pas de classe de découverte cette année car les centres d'hébergement d'enfants sont confrontés à un problème de pénurie d'animateurs diplômés du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

## Projets validés ou en cours de validation :

Maternelles : Randonnée contée en projet pour les maternelles (fin d'année)

(le matin)

- Sortie sur le thème de "l'automne" au Parc de la Maison Blanche le lundi 14 novembre (le matin).

- Projet "théâtre" avec Laurent : mettre en scène une histoire en lien avec notre projet de l'année "A la conquête de l'univers!"

PS/MS/GS

MS/GS

Sorties des maternelles le 15 mai au Planétarium
 [4 € par enfant] + prix du déplacement [devis du car en attente]

CP - Projet de sortie au Planétarium

CE1

- Naturoscope : 3 sorties prévues dans l'année [30 € les 3 sorties]
  - Sortie 1 : dans les Calanques de Luminy le 20 octobre.
  - Sortie 2 : Maison de la nature, Campagne Pastré le 10 mars 2023
  - ❖ Sortie 3 : îles du Frioul le 15 mai 2023
- Archives municipales de Marseille le 7 février (après-midi)
- Grotte Cosquer

CE2

- 4 jours d'escalade : 3, 4, 17 et 18 octobre [70 € les 4 journées]
- 4 jours de voile au club ASPTT de la Pointe Rouge la semaine du 5 juin [environ 120 € par enfant + tickets de bus]
- Sensibilisation au tri sélectif organisée par la Métropole (Gratuit / La classe de CE2 a été sélectionnée)
- Grotte Cosquer
- Planétarium

CM1 - Grotte Cosquer le 26 septembre

- Planétarium
- Archives municipales
- MAMO avec étude des civilisations sud-américaines

CM2 - 3 sorties au Théâtre Massalia durant l'année avec le premier spectacle :

"Un océan d'amour" prévu le jeudi 20 octobre [5,40 € par élève + tickets de métro]

- MUCEM le lundi 17 octobre : Atelier "Pharaon super-héros"

[3,10 € par enfant + tickets de métro]

MUCEM le lundi 7 novembre : Naïko
 [1,95 € par enfant + tickets de métro]

- Naturoscope : 3 sorties prévues dans l'année [20 € les 3 sorties]
- 4 journées "d'activités multi support : dériveur, planche à voile, paddle, kayak au club de l'ASPTT de la Pointe Rouge : 31 mars, 7 avril, 14 avril et 5 mai [environ 120 € par enfant + tickets de bus]

Toutes ces sorties sont sous réserve que les conditions de sécurité soient remplies (Météo, Plan Vigipirate, absence de l'enseignant).

## Spectacles à l'école :

• Lundi 28 novembre : "Lilli la plus petite étoile de l'univers" (3 séances dans la journée en salle polyvalente).

Pour information : la bibliothèque de l'école sera ouverte aux enfants, pour le prêt de livres, au retour des vacances de La Toussaint sur les temps de classe avec une enseignante.

#### **APEL**

L'AG de l'APEL Sainte Marguerite a eu lieu le mardi 4 octobre 2022 à 19h00 dans le réfectoire de l'école.

Nouveau bureau de l'APEL Sainte Marguerite : Président : M. Sadouni

Vice-présidente : Mme Santoni

Trésorière : Mme Casiez Secrétaire : Mme Ginestier

L'argent récolté par l'APEL lors des différentes manifestations (vente de blé, tombola, etc...) sert à financer des projets pour les enfants (spectacles, formation aux premiers secours, matériel de sport...), et à aider les familles qui rencontrent des difficultés (participation aux activités voile, escalade, au séjour classe de découverte, participation à la scolarité... Ne pas hésiter à solliciter l'APEL ou la directrice. Les demandes d'aide restent anonymes.

Le traditionnel loto de l'école Sainte Marguerite aura lieu le vendredi 2 décembre dans les locaux de l'école Sainte Bernadette (en face du Lycée Daumier).

L'APEL Sainte Marguerite compte sur vous et espère accueillir de nouveaux parents volontaires.

## DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le vendredi 13 janvier 2023

Le conseil d'établissement se termine à 21 heures.

Encore un grand merci à tous pour votre présence et votre investissement pour ce premier conseil.

Valérie DAM-FUMANAL